

# La date de la rupture d'une relation commerciale doit être précisée



© 2024 Les Echos Publishing

En cas de rupture d'une relation commerciale établie, le préavis donné par l'auteur de la rupture à son partenaire ne peut commencer à courir que si la date de cette rupture est précisée dans l'acte qui met fin à la relation.

---

# Comment calculer les cotisations sociales dues sur les dividendes ?



© 2024 Les Echos Publishing

Les cotisations sociales des travailleurs indépendants sont dues sur les dividendes qu'ils perçoivent sans application de

l'abattement fiscal de 40 %.

---

# **Suppression du poste de directeur général d'une société anonyme : une révocation ?**



© 2024 Les Echos Publishing

La décision du conseil d'administration d'une société anonyme de confier au président les fonctions exercées jusqu'alors par le directeur général et donc de mettre un terme au mandat de ce dernier ne constitue pas une révocation.

---

# **Licenciement : pas d'information orale avant la notification écrite !**



© 2024 Les Echos Publishing

L'employeur ne doit pas, le même jour, informer oralement un salarié de son licenciement et lui adresser la notification de cette décision. Sinon, il s'agit d'un licenciement verbal dépourvu de cause réelle et sérieuse.

---

## Apport-cession de titres et report d'imposition



© 2024 Les Echos Publishing

Le maintien du report d'imposition lors d'un apport-cession de titres de société suppose que le réinvestissement dans l'acquisition d'une fraction du capital d'une autre société permette d'en obtenir le contrôle à la date de cette acquisition.

---

# Location gérance et transfert des contrats de travail



© 2024 Les Echos Publishing

Lorsque le locataire-gérant d'un fonds de commerce est placé en liquidation judiciaire, les contrats de travail de ses salariés sont transférés au propriétaire du fonds à la date de notification de la résiliation de cette location-gérance, et non à la reprise effective de l'exploitation du fonds par le propriétaire.

---

**CSE : une condition d'ancienneté pour les activités sociales et culturelles ?**



© 2024 Les Echos Publishing

L'accès des salariés aux activités sociales et culturelles du comité social et économique ne peut pas être subordonné à une condition d'ancienneté dans l'entreprise.

---

## **Faute grave : ne tardez pas pour licencier !**

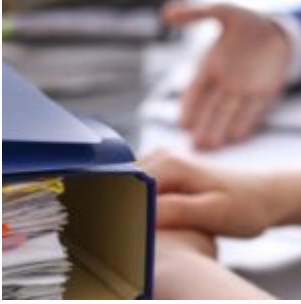


© 2024 Les Echos Publishing

L'employeur qui entend licencier un salarié pour faute grave doit engager la procédure dans un délai restreint à compter de sa découverte des faits.

---

## **Vérification de comptabilité : une entreprise peut-elle être contrôlée deux fois ?**

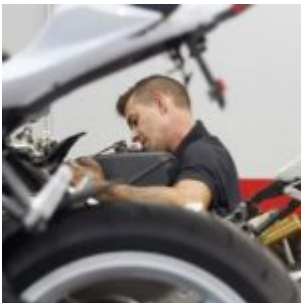


© 2024 Les Echos Publishing

L'administration fiscale peut corriger les erreurs découvertes dans le dossier d'une entreprise à l'occasion d'un contrôle sur pièces même si cette dernière a déjà fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur le même impôt et la même période.

---

## **Contrôle technique : les deux-roues aussi !**



© 2024 Les Echos Publishing

À compter du 15 avril, le contrôle technique devient obligatoire pour les deux-roues, trois-roues et quadricycles motorisés. Sa mise en place est toutefois échelonnée selon la date de la première immatriculation des véhicules.